

Strasbourg, le 19 février 2025

Le « Prix de la paix de Dresde » décerné à la Cour européenne des droits de l'Homme

La Cour européenne des droits de l'Homme, juridiction internationale du Conseil de l'Europe siégeant à Strasbourg depuis 1959, a obtenu ce dimanche 16 février 2025 le Prix Dresde pour la paix, au Semperoper de Dresde en Allemagne.

Depuis 2010, le « Prix de la paix de Dresde » parrainé par la Fondation Klaus Tschira, honore par leur engagement et leur travail des personnalités et des institutions qui ont contribué à la promotion de la paix et des droits de l'homme. Parmi les précédents lauréats figurent Mikhaïl Gorbatchev, Daniel Ellsberg, Daniel Barenboim ou encore Alexeï Navalny (à titre posthume).

L'attribution du Prix, décerné chaque année aux alentours du 13 février - date anniversaire du bombardement de Dresde, vient cette année conférer le rôle important de la Cour européenne des droits de l'homme dans le maintien de la paix et la promotion du droit à la dignité humaine et à la liberté.

« Dans un contexte marqué par les conflits qui touchent autant les territoires hors des frontières européennes qu'en son sein, il est plus important que jamais de conforter le rôle essentiel de cette institution, qui veille à faire respecter les droits et libertés protégés par la Convention européenne des droits de l'homme.

La construction d'une paix durable, pour l'Ukraine et pour l'Europe, nécessite en effet non seulement des garanties de sécurité mais aussi le respect de la démocratie, de l'État de droit, des libertés et des droits humains, qui constituent les fondements du modèle européen et qui font l'objet d'attaques frontales aujourd'hui.

Strasbourg, en tant que ville jumelle de Dresde et capitale européenne de la démocratie parlementaire et des droits humains, est plus qu'engagée en faveur d'une coopération internationale qui mène à la paix, la réconciliation et ainsi la garantie des droits pour toutes et tous » affirme **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg.

